



L'œil d'un architecte : Caroline Tissier

Caroline Tissier, architecte d'intérieur spécialisée dans l'hôtellerie et la restauration, a signé de nombreux établissements en collaboration avec les chefs renommés. Pour n'en citer que quelques-uns : Christophe Hay, Jacky Ribaut, David Toutain, Yohann Chapuis, Guillaume Sanchez, Thibault Sombardier... soit plus d'une trentaine de lieux depuis la création de son agence en 2013. Aujourd'hui, ses bureaux sont basés à Paris, Bordeaux et en Haute-Savoie.

Comment votre agence est-t-elle structurée ?

Dans mon activité, j'ai créé deux sociétés. L'une pour la partie décoration et une autre société, Contract Factory, qui s'occupe de toute la partie technique : agencement, fourniture du mobilier jusqu'au suivi de chantier. Nous avons des partenaires cuisinistes et des techniciens qui nous accompagnent.



©Julie Limont

Pour la réalisation de chaque projet, comment échangez-vous avec vos clients ?

Cela dépend des clients. Dans le cas du chef Christophe Hay (le chef parrain du prochain salon Equip'hotel 2022) avec lequel nous travaillons depuis de longues années, les échanges ont été fluides aussi bien lors de la réalisation de son ancien établissement que dans le cadre de son nouveau complexe Fleur de Loire, qui a ouvert ses portes fin juin à Blois. En outre, le fait d'avoir travaillé avec un cuisiniste nous a permis d'être en phase afin de régler les points techniques et optimiser aussi bien la gestion du temps que l'esthétisme. à cela s'ajoute le confort acoustique et la gestion des odeurs. En résumé, il faut être en adéquation avec le client pour trouver un juste compromis entre solutions techniques, esthétiques et ergonomiques pour répondre aux normes imposées.

« C'est là mon cœur de métier : la création ou la rénovation d'un espace gastronomique ou bistrannique. »

Alors, ce sont principalement les contraintes qui guident le projet ?

Il est évident qu'il existe des matériaux qui ne peuvent pas être appliqués aux cuisines. Hygiène, résistance au choc ou à la glissance... nous avons des cases à cocher. Par exemple, certains types de bois ne conviennent pas mais heureusement, nous avons une marge de manoeuvre qui est large. Les fabricants s'adaptent aussi aux normes pour pouvoir proposer des gammes plus vastes. Nous trouvons des pierres, carrelages et métaux qui sont beaucoup plus décoratifs et en adéquation avec les projets. Aujourd'hui, l'offre

des matériaux est plus riche grâce aux fabricants. Et les tendances influencent évidemment les clients qui sont sensibles à l'air du temps. Par exemple, les matériaux bruts et naturels (pierre, enduit) sont aux goûts du jour. Les travertins et les granits, qui ont été boudés pendant un temps au profit de la résine, reviennent.



©Alexandre Moulard